

Le Local à Poitiers Recherche

Un(e) Accompagnateur(trice) Social(e)

En CDI - Temps plein

Poste à pourvoir au : 01 octobre 2019

Profil de poste

Rubriques	Description
Intitulé du poste : Lieu de travail Conv. Collective pesée	Accompagnateur(trice) social(e) Poitiers, Résidence Habitat Jeunes gérées par Le Local (2 RHAJ) ALISFA 416 points
Missions	Dans le cadre du projet associatif défini par l'association le Local et en référence aux objectifs et aux missions définis par la charte nationale des Résidences Habitat Jeunes, sous la responsabilité du directeur de l'association, l'Accompagnateur(trice) social(e) a pour missions principales suivantes dans le cadre : <ul style="list-style-type: none">- Du contrat de projet signé avec la CAF,- De la Convention Pluriannuelle d'Objectifs signée avec la ville de Poitiers et la CAF- Du projet associatif.
Domaine d'activité	Logement Jeunes Animation socio éducative
Fonctions	La mise en action du projet éducatif et pédagogique dans le cadre du projet global de l'équipement en direction des résidents. Cette mission a pour finalité de favoriser l'accès à l'autonomie, à l'insertion et à la citoyenneté par le biais d'accompagnements individuels. Responsabilités Les responsabilités qui lui sont confiées dans le cadre précité sont les suivantes : <u>Travail éducatif individuel avec les résidents :</u> <ul style="list-style-type: none">- Entretien préalable à l'accueil au FJT, définition avec chaque résident d'un contrat de résidence et des modalités d'accompagnement liées à chaque personne.- Travail en partenariat avec les différents intervenants, travailleurs sociaux, entreprises d'insertion ou autres impliqués dans le suivi des résidents.- Évaluation de l'avancée du projet par des rencontres individuelles avec le résident et, selon nécessité, avec les partenaires.- Travail avec les jeunes sur le relogement permettant une sortie du dispositif dans les meilleures conditions. <u>Vie collective de la Résidence :</u> <ul style="list-style-type: none">- Animation des réunions de résidents : Conseil de vie social, comité de résidents.- Ces actions doivent s'inscrire dans une dynamique d'accès des jeunes à la citoyenneté et à la prise en charge d'un lieu de vie collectif. Travail sur l'implication et la participation des résidents.

	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'actions dans les domaines de l'insertion, de l'emploi, la prévention santé, la gestion d'un budget, notamment. <p><u>Financement des projets :</u> En relation avec le chef de service, la recherche de financements dans le cadre des projets développés.</p> <p><u>Réseaux – partenariats</u> Développement d'un réseau partenarial (au niveau local, fédératif, ...) dans le cadre du renforcement de la politique d'insertion par le logement et par tous les moyens appropriés.</p> <p>Acteur professionnel du projet associatif du local, il est garant de la transversalité des actions auprès du public résidents.</p>
Place dans l'organigramme	Sous la responsabilité du chef de service RHAJ, du coordinateur SHAJ et du Directeur.
Relations	<p><u>Internes</u> : ensemble de l'équipe des résidences habitat jeunes</p> <p><u>Externe</u> : structures partenaires des résidences Habitat jeunes, structures d'insertion, de santé, notamment.</p>
Horaires de travail	L'Accompagnateur social effectuera un temps plein : 35 heures par semaine réparties sur les périodes de présences des résidents, soirées et WE possibles.
Diplômes	<p>Les qualifications retenues correspondent à des certifications inscrites dans le répertoire national des certifications professionnelles, relevant au minimum du niveau III et validant des compétences pour la conduite d'un projet socioéducatif.</p> <p>Il s'agit principalement des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplômes du travail social ou de l'éducation populaire : assistant (e) social (e), conseiller (ère) en économie sociale et familiale, éducateur spécialisé, chargé d'insertion et de développement local, coordonnateur ou responsable d'actions socio-culturelles, diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animateur (DEJEPS, DESJEPS) ; - Diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques d'accompagnement social et éducatif et diplômes universitaires de technologie des carrières sociales. - D'autres diplômes de niveau III peuvent être pris en compte, selon l'appréciation de la Caf, à condition qu'ils soient complétés d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans la conduite d'un projet socio-éducatif auprès de jeunes adultes et d'une formation adaptée, validée par les partenaires sociaux de la branche professionnelle des RHAJ.

Contrat :

- Contrat à durée indéterminée Temps Plein (35 heures/semaine)
- Salaire indicatif : convention ALISFA – 416 points – Brut mensuel : 1850 €
- Daté d'embauche : 1 octobre 2019

Candidature :

Avant le vendredi 15 septembre 2019

Lettre de motivation + CV + copie de diplômes

Adressés à Monsieur le Président, par mail : assistdir@lelocal.asso.fr